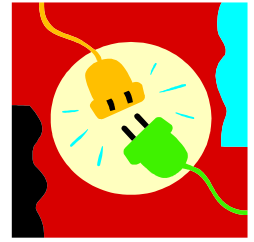




Suivi des mesures d'urgence préventives en cas de débordement majeur de la Rivière-des-Prairies



Génératrice

Nous vous avons confirmé en septembre dernier que la Résidence avait été autorisée à procéder à l'achat et à l'installation d'une deuxième génératrice, dont l'ensemble des coûts sont financés par l'Agence de Montréal.

Nous en sommes maintenant rendus à la phase d'installation de la génératrice qui, je vous le rappelle, permettra le fonctionnement des ascenseurs ainsi que l'éclairage d'urgence de la Résidence en cas d'évacuation.

Ces travaux débutent le 24 novembre et seront concentrés au 10^e étage. Il va sans dire de circulation et de plus grande activité



24 novembre et seront concentrés au 10^e qu'il faut s'attendre à ce qu'il y ait plus bruit, spécialement à cet étage et une dans les ascenseurs et le hall d'entrée.

Une grue sera sur place du 26 au 28 novembre inclusivement ce qui entraînera la fermeture de certains espaces de stationnement près de la rivière. Seuls les espaces devant la remise et face à la Résidence Laurendeau seront ouverts. Des indications appropriées seront en place pour vous les indiquer durant ces trois jours.

Pour la période des Fêtes, l'ensemble des travaux cesseront le 19 décembre et reprendront le 5 janvier pour se terminer à la fin de ce mois.

Soyez assurés que nous ferons tout en notre pouvoir pour minimiser les inconvénients pour les résidents, leurs proches et pour le personnel mais, bien sûr, nous ne pourrons éliminer complètement le bruit, surtout durant les premiers jours des travaux, et la présence de plusieurs ouvriers.

Dans l'éventualité où il y aurait modification à l'échéancier prévu, vous en serez informés.

Soyons patients et rappelons-nous qu'il s'agit d'une bonne cause, puisqu'il s'agit de la sécurité des résidents.

Je vous remercie de votre tolérance.

La directrice générale,

Nicole Ouellet

/tf



Le 24 novembre 2008